

L'infrastructure verte et bleue du Pays de Montbéliard une approche sociale

Club PLUi bourguignon

TVB et PLUi : méthodes de diagnostic

18 mars 2014 - Autun



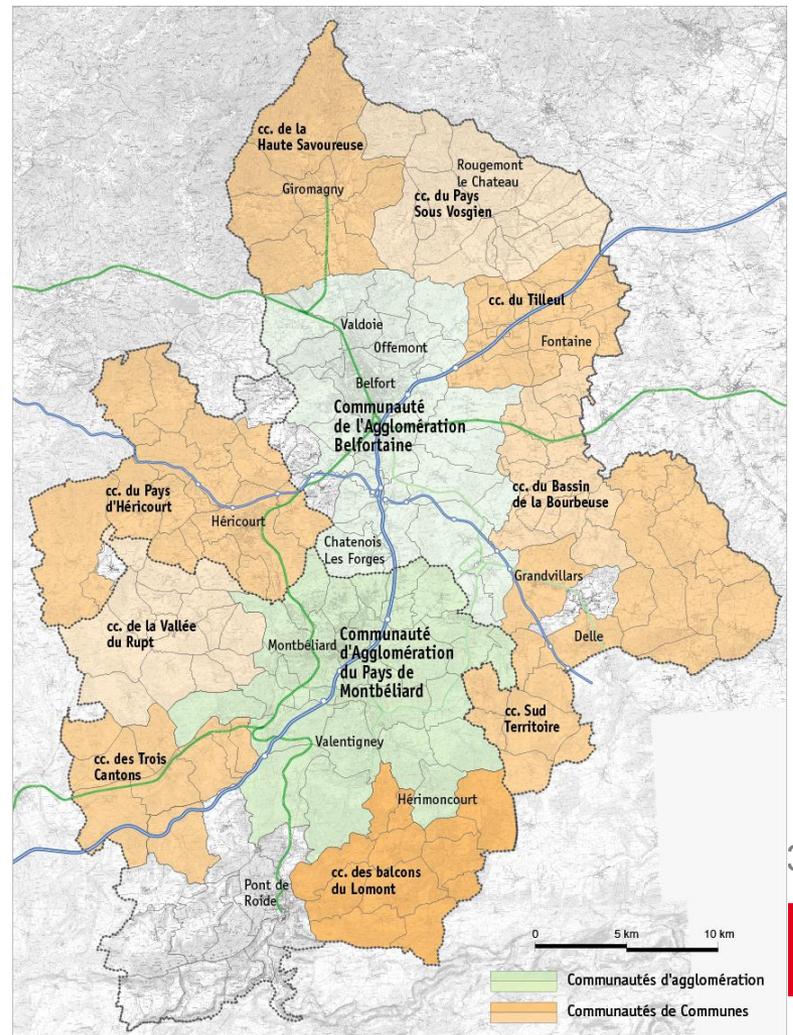
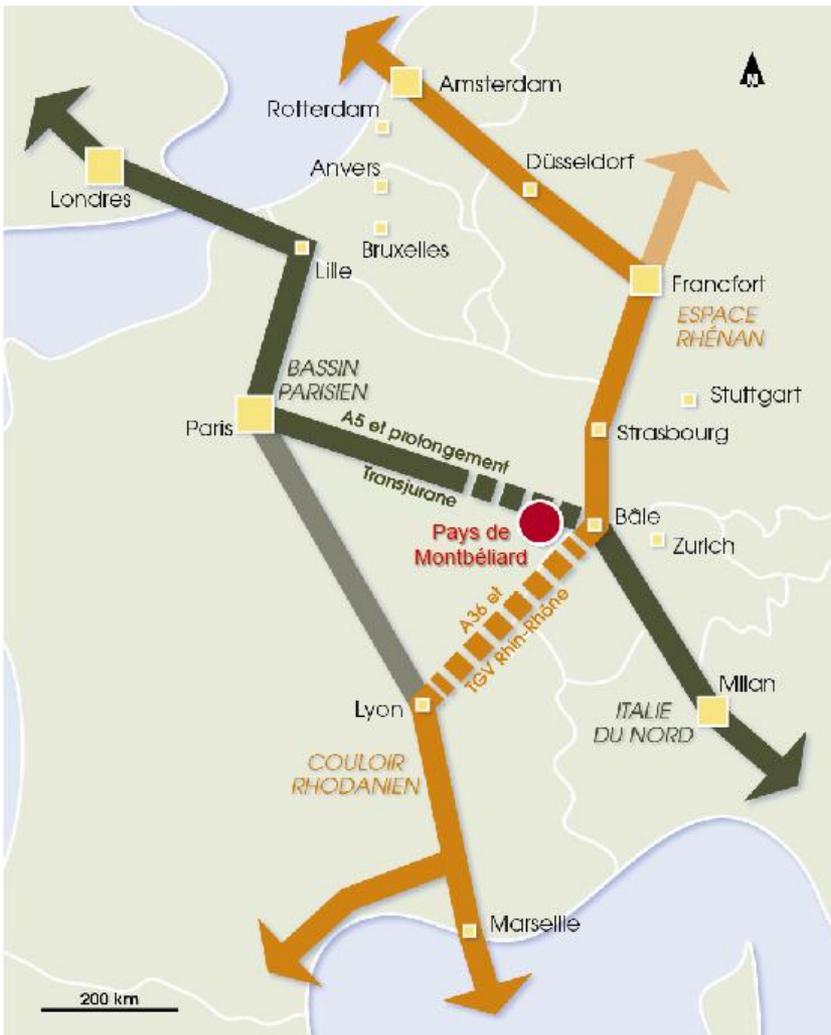
Sommaire

1. Contexte général
2. Processus d'identification et de construction de l'infrastructure verte et bleue (IVB)
3. Composantes et représentations de l'IVB : 3 échelles imbriquées
4. Appréhension de la valeur d'usage de l'IVB
 - Définition des sociotopes
 - Méthode des sociotopes
 - Une première mise en œuvre dans le Pays de Montbéliard



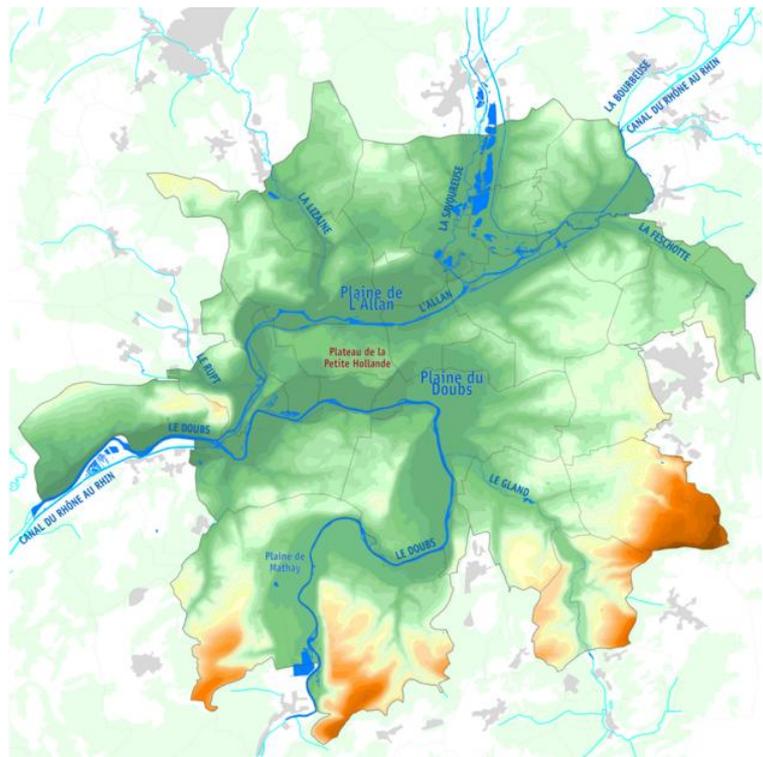
Le Pays de Montbéliard - localisation

- Le Pays de Montbéliard sur l'axe européen Rhin-Rhône
- Et dans un bassin de vie de 300 000 habitants : l'Aire urbaine Belfort – Héricourt - Montbéliard



Contexte du Pays de Montbéliard

- Des espaces naturels importants et diversifiés
 - Le Pays de Montbéliard est situé entre les Vosges et le Jura
 - À la confluence de 7 rivières avec de nombreux canaux, plans d'eau et zones humides
 - Les espaces forestiers représentent 40% de la surface du territoire



Historique de la construction de l'Infrastructure Verte et Bleue

- Une prise de conscience liée aux risques
 - inondations récurrentes et crue de 1990 (1 milliard de francs de dégâts chez Peugeot)
- Une menace sur les espaces naturels
 - perte progressive du patrimoine fruitier
 - extensions urbaines et infrastructures,
- Mais aussi une identité fondée sur l'eau
 - Transformer les contraintes topologiques (inondabilité) en atouts, en image, en notoriété, en offre adaptée aux goûts et besoins des populations et des entreprises



Processus de construction de l'IVB une démarche de longue haleine !

Des démarches et des actions pour transformer les risques en atouts permettant d'améliorer le cadre de vie et renforcer l'attractivité du Pays de Montbéliard engagées depuis 1995

- Actions
 - Grands travaux de lutte contre les inondations : digues sur la Savoureuse et la basse vallée de l'Allan (écrêtage des crues), restauration de méandres, politique d'infiltration des eaux à la parcelle, bassins d'orages,...
 - Actions vergers, éducation à l'environnement (1,2,3 Nature, Naturaville)
- Démarches de planification et événements
 - plan paysage et colloques « nature en ville »
 - charte environnement
 - SCoT et projets d'agglomération (2000 et 2009)
 - Projet Urbain d'Agglomération (2011 – 2013)



L'infrastructure verte et bleue, projet identitaire du Pays de Montbéliard

L'IVB vise à « **organiser le rapport ville-nature**, mettre en réseau les espaces de nature, développer les zones de loisirs, revaloriser l'urbain en limitant son étalement. La mise en place d'une infrastructure verte et bleue a pour fonction la viabilité écologique du Pays de Montbéliard et fonde durablement son organisation économique » (DOG du SCOT, p.29).



Les composantes de l'Infrastructure Verte et Bleue

- L'IVB se compose de trois catégories d'espaces :
 - la charpente d'agglomération,
 - le réseau structurant,
 - le réseau local.



La charpente d'agglomération des éléments sensibles à la pression urbaine...

Elle est constituée des **éléments géographiques identitaires de l'agglomération** ou soumis à des risques, que le SCOT vise à préserver ou à valoriser.

Elle se décline en plusieurs types d'espaces aux caractéristiques différentes. Elle comprend :

- les grandes continuités paysagères au fil des **vallées**,
- les **massifs forestiers** et leurs lisières,
- les **franges** d'agglomération,
- les **corridors** écologiques,
- les **espaces naturels remarquables**,
- les **coteaux** et **crêtes** sensibles du point de vue paysagé.



le réseau structurant un réseau à étoffer progressivement

- Il permet de **relier** entre eux les éléments constituant la charpente de l'agglomération et ainsi de favoriser **l'interpénétration de la nature et de la ville**.
- Il contribue non seulement à renforcer la **biodiversité** en ville, mais surtout à **valoriser fortement le foncier** aux alentours et **relier les équipements** structurants de l'agglomération.
- Il est constitué de **surfaces** (parcs, points de vue sur le paysage : belvédères , lieux de découverte du patrimoine) et de **liaisons larges** de type coulées vertes.

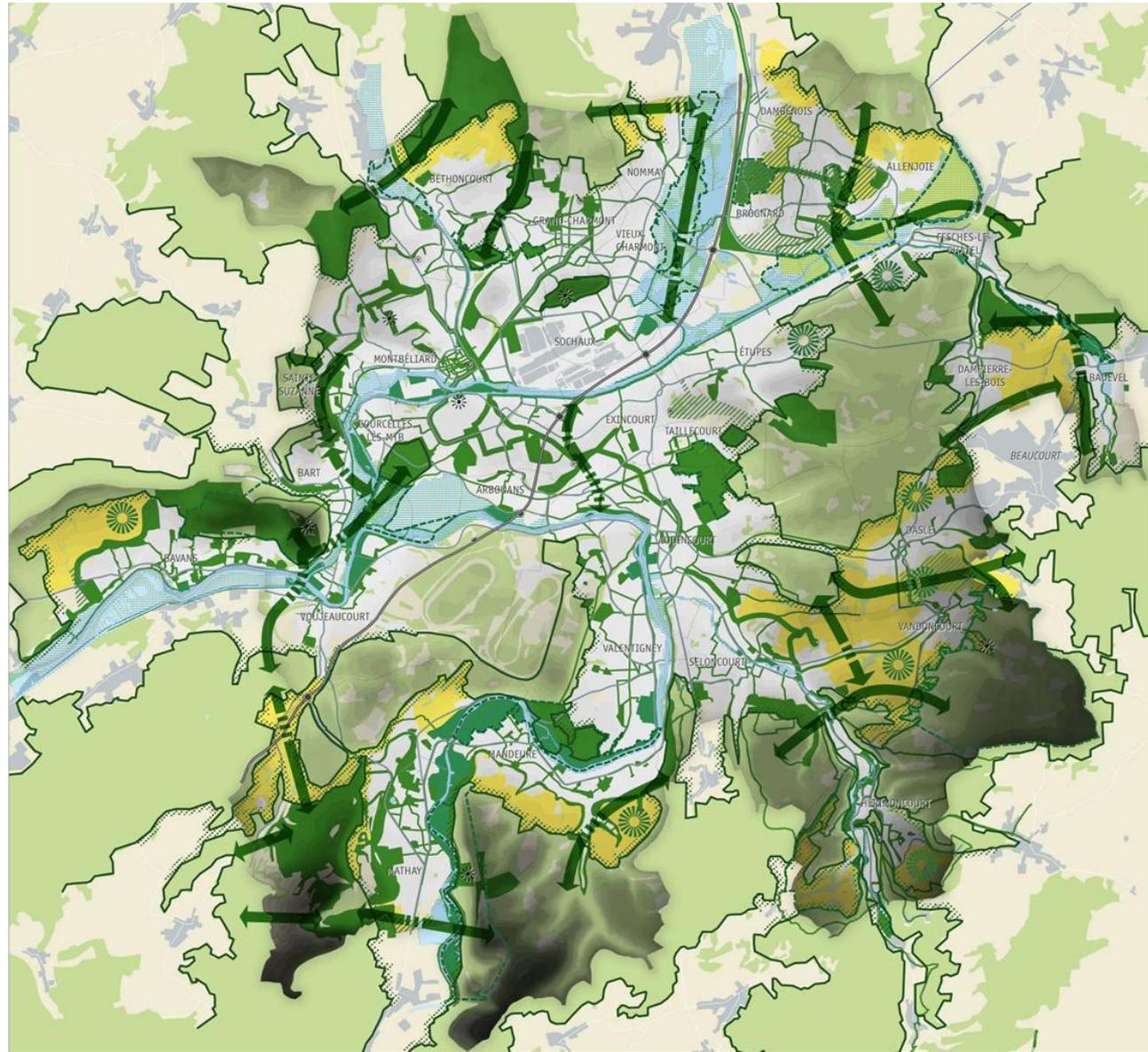


le réseau local à étoffer progressivement

- Il complète le réseau structurant selon une **trame fine** de l'ordre de 100 à 150 mètres. Il est constitué de **surfaces** (squares, places publiques, aires de jeux, ...) et de **liaisons douces** de type cheminements ou pistes cyclables.
- La mise en place de ce réseau vise à **changer les pratiques en milieu urbain** et rendre plus compétitifs les déplacements doux par rapport aux déplacements motorisés afin de **renforcer la viabilité des commerces et services de proximité** à étoffer dans les centralités.
- Il est de préférence **séparé de la trame viaire** pour assurer une certaine sécurité et tranquillité par rapport aux véhicules. Il permettra de **mettre en réseau des quartiers** aujourd'hui insuffisamment connectés.



schéma global à l'échelle du Pays de Montbéliard charpente d'agglomération et réseau structurant



INFRASTRUCTURE VERTE ET BLEUE
Document de travail

Légende

PRESERVATION DES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES

- Grandes coulées vertes et bleues à aménager (continuités vertes à assurer, accessibilité aux modes doux à organiser...)
- Lisière à maintenir ou rétablir (> 30 m)
- Zones tampon à maintenir ou rétablir (> 100 m)
- Espaces naturels remarquables protégés
- Corridors verts et principales ruptures
- Ceinture verte à maintenir ou rétablir
- Principales unités foncières intéressantes pour l'agriculture
- Principaux vergers de l'agglomération

DEVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE VERTE ET BLEUE

- Réseau d'IVB structurant à développer (voies à planter, coulées vertes à créer parcs urbains ou espaces naturels à intégrer, ...)
- Principaux belvédères / autres points hauts

08 décembre 2008

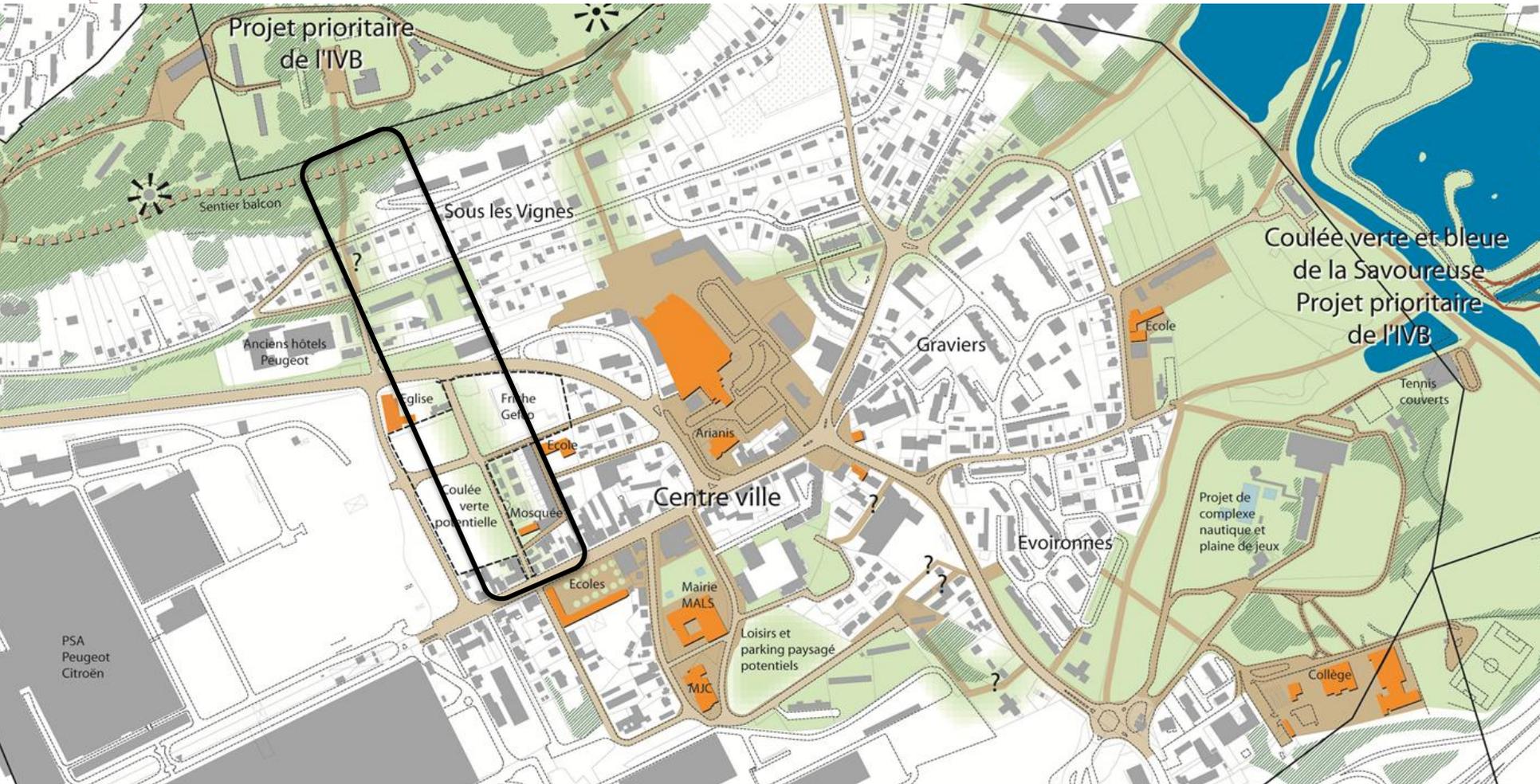
0 2,5 km

Agence Pays de Montbéliard
de Développement
et d'Urbanisme

Origine cadastre, droits de l'Etat réservés
Origine SIG CAPM, droits réservés
Origine SIG ADU, droits réservés
STH_IVB_synthese_agglo_081208

SCHEMA THEMATIQUE D'AGGLOMERATION

Exemple de mise en œuvre : Sochaux



Mise en œuvre du SCOT | Schéma de sous-secteur SOCHAUX | IVB

 Infrastructure Verte et Bleue : composante naturelle
 Bois et principales haies

 Infrastructure Verte et Bleue : composante urbaine
 = espaces publics permettant d'assurer des liens entre les grands éléments naturels et de mettre les centres, les

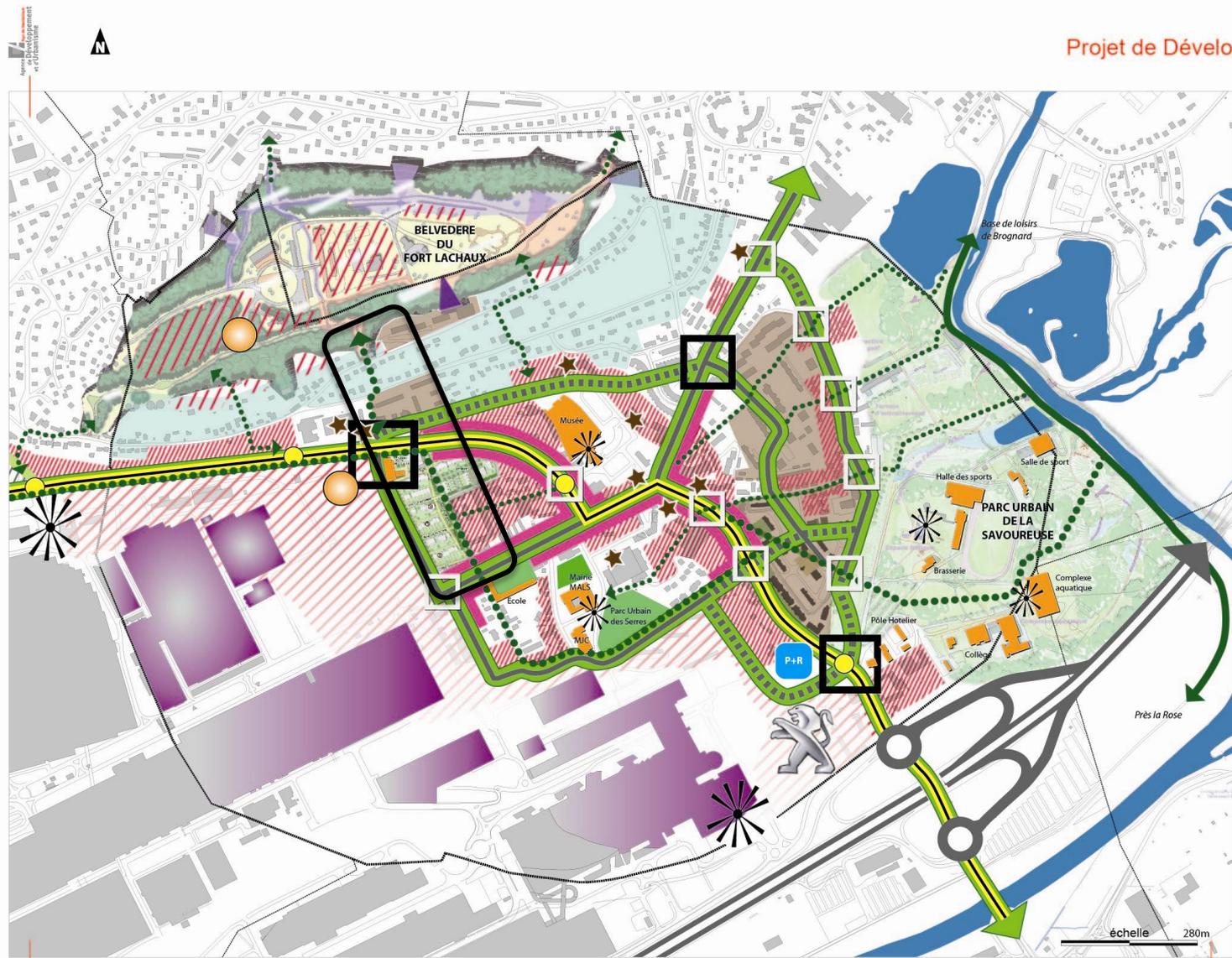
 Principaux équipements à desservir
 (notamment par l'IVB : "ville à pied")

Déclinaison dans un projet de développement

octobre 2012

Projet de Développement Stratégique

orientations générales



développement urbain et économique

- Tissu mutable de centre ville
- Potentiel foncier
- Tissu industriel mutable
- Rénovation urbaine
- Densification des zones résidentielles
- Alignement commercial structurant
- Nouvel équipement structurant
- Equipement touristique industriel

organisation et lisibilité de la ville

- Boulevard urbain : Offre TC structurante et principe d'implantation des stations
- Parc relais
- Maillage principal de rues inter-quartiers existant et à créer
- Voie verte principale et secondaire
- Entrée de ville
- Espace public structurant
- Mise en scène d'équipements et de l'usine
- Patrimoine bâti

Interprétation par un bureau d'études projet d'éco-quartier

Illustration Scénario 2 : Un nouveau «Morceau de ville» Pour affirmer la centralité de Sochaux au coeur de l'agglomération

36



« fond de plan source : CAPM © Droits réservés »



Emergence de projets prioritaires : un outil contractuel

Le label « agglomération durable » du Pays de Montbéliard

- Le label « agglomération durable » un outil de l'agglomération pour partager avec les autres acteurs ses objectifs tout en assurant une cohésion d'ensemble et une inscription dans le temps. La labellisation déclenche une subvention de l'agglomération.
- Plusieurs thématiques au label :
 - Déplacements (depuis 2001, via le label PDU)
 - Eaux pluviales
 - Energie
 - IVB
- Les critères pour la labélisation IVB
 - Intégration à l'environnement du projet (urbain, naturel, social)
 - Maillage et accroche au réseau structurant de l'IVB ou espaces verts urbains voisins et à la charpente d'agglomération
 - Pérennité d'entretiens et de maintenance

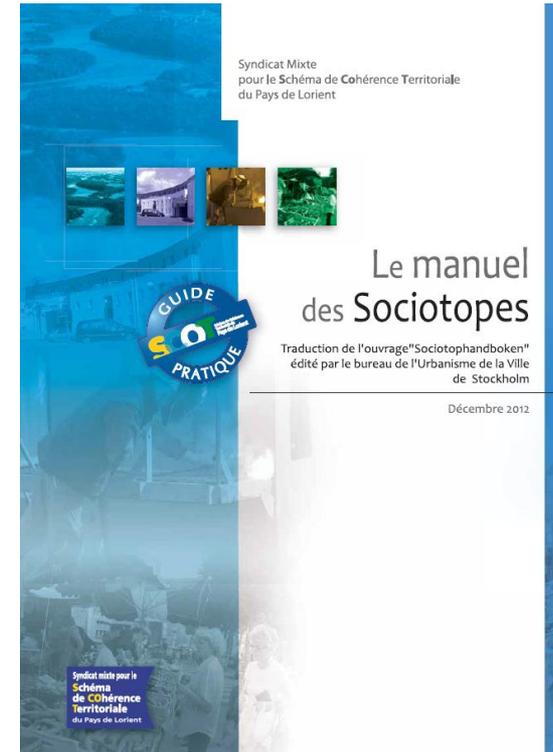
L'infrastructure verte et bleue du Pays de Montbéliard s'apparente à la démarche des sociotopes

- Méthode développée en Suède par Alexander Stahle, diffusée en France par Jean-Pierre Ferrand et l'agence d'urbanisme de Lorient

blog : <http://sociotopes.eklablog.com>

Manuel téléchargeable : http://www.scot-orient.fr/fileadmin/user_upload/SCOT/documents/Etudes/manuel_sociotopes_web.pdf
- La méthode des sociotopes s'intéresse à la manière dont les "espaces ouverts" sont perçus et pratiqués par les gens. Le sociotope décrit les valeurs sociales et culturelle d'un lieu.
- Pourquoi :

 - La proximité de la nature est une qualité urbaine
 - L'importance écologique et sociale des espaces verts
 - La réussite de la densité urbaine avec des espaces verts
 - Un facteur de valorisation économique
- Une méthode au service des documents d'urbanisme, des projets d'aménagement, des projets urbains...



SOCIOTOPES en France

Rubriques
Accueil
Sociotopes ?
Ressources
Contact

A propos de ce blog

Derniers articles

Distances sociales
Questions 1 : Combien de temps ?
Pique-nique dans sa voiture
Quand les Polonais se mettent au Placemaking
La vitrine du jour
Il faut bien, passons aux travaux pratiques
Questions 4 : Quoi ?
Félicités un peu
Questions 3 : Où ?
Des kilomètres plus longs que d'autres

Liens

SpaceScope, urbanisme
Space Syntax, urbanisme
KTH School of Architecture / Spatial analysis and design
FFU - Project for public space
Congress for the New Urbanism

Distances sociales

Paru en ligne dans le 11 Mars 2014 à 09:41

La photo ci-contre, prise au jardin des Tuileries et déjà présentée ici, est intéressante pour observer les distances sociales dans un espace public (lire également : Edward T. Hall, la proximité et les espaces publics).

Vous pouvez vous exercer à reconnaître les distances intime, personnelle, sociale et publique, avec leurs variantes (mode proche / mode lointain). Il est évident que, selon les circonstances et par exemple en cas d'affluence, ces distances peuvent se trouver réduites jusqu'à ce qu'un seuil d'inconfort soit atteint. Comme le rappelle E.T. Hall dans "La dimension cachée", ce seuil varie notablement selon les cultures.

Twitter (0)

0 votre commentaire

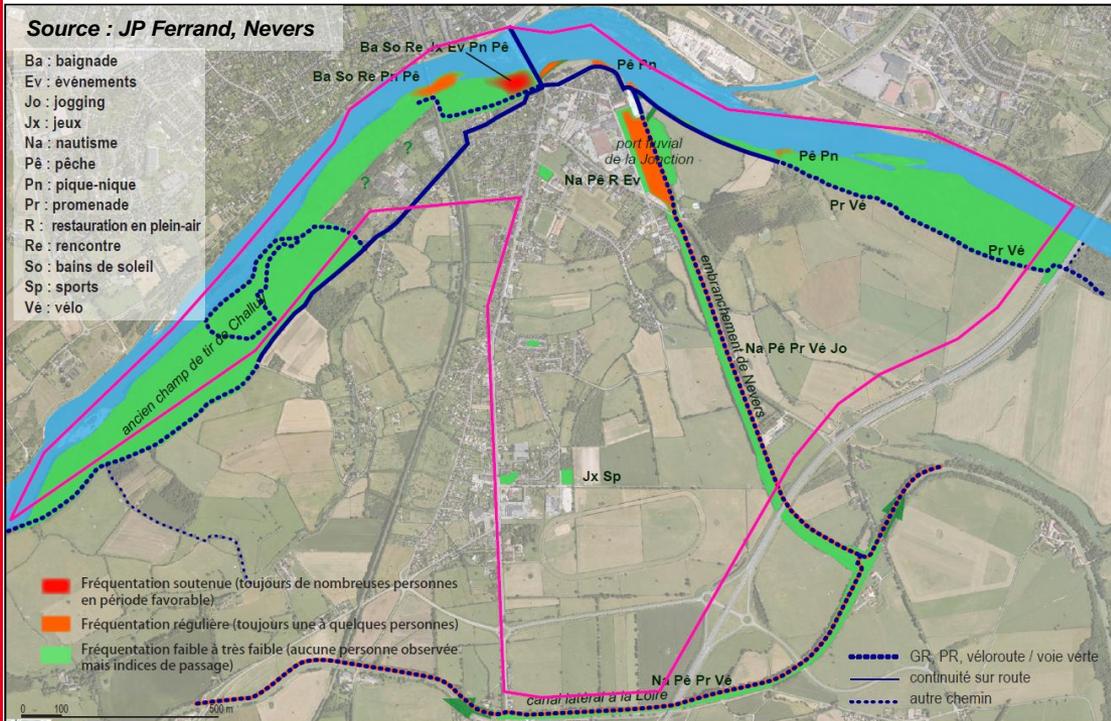
Les caractéristiques d'un « bon » sociotope

- Un bon sociotope, c'est un espace qui cumule le plus grand nombre de valeurs d'usage
- Les valeurs peuvent être des activités pratiquées : promenade, sport, lecture, sieste, pique-nique...
- Ou des sensations particulières : calme, animation, contemplation...
- Les raisons du succès d'un sociotope tiennent à quatre caractéristiques principales :
 - la taille
 - la qualité
 - La proximité
 - la facilité d'orientation pour s'y rendre.



Les étapes pour étudier les sociotopes

- La cartographie des espaces ouverts
- L'observation à partir d'une grille de valeurs et d'usage
- L'évaluation par les usagers : enquête
- La cartographie des valeurs et des usages



Dénomination du site : Promenade Doube Nord

Date : 30/09 ^{Lundi} de 15h50 heures à 16h ¹⁵ heures
 Remarques sur la date : vacances, week-end, samedi, dimanche, mercredi...?

Temps : ensoleillé / nuageux / couvert / pluie / neige / vent faible / vent fort / température : 15°
 Visiteurs : nombre proportion femmes/hommes proportion d'enfants

Type d'espace

Partie d'un espace ouvert : oui / non. Si oui : parc ou jardin / bois / prairie / pelouse naturelle / friche / terrain vague / zone humide / plan d'eau / rive d'étang ou de cours d'eau / plage / quai / chemin rural / autre

Espace ouvert de quartier : oui / non. Si oui : jardin, square / aire de jeux / terrain de sports / espace enherbé / place / quai / rue piétonne / terrain vague / autre

Forme de l'espace

Degré d'ouverture au public : statut public avec accès autorisé / statut privé ou indéterminé avec accès de fait / accès interdit / autre

Configuration du terrain : plat / partiellement vallonné / très vallonné

Exposition : vers le sud / vers le nord / ombragé / dénudé / venté / acriité du vent / abrité de la pluie / coins pour se mettre au soleil / autre

Type de sol : rocher / sable / terre nue / remblais / goudron, béton, dallage / humide / autre

Arbres : surtout feuillus / surtout conifères / arbres de parc / rangées d'arbres / non

Eclairage : éclairage global / éclairage des voies piétonnes / parties importantes non éclairées

Ambiance sonore : très silencieux / bruits de la nature seulement / un certain bruit d'animation / un certain bruit dû à la circulation / nuisances sonores

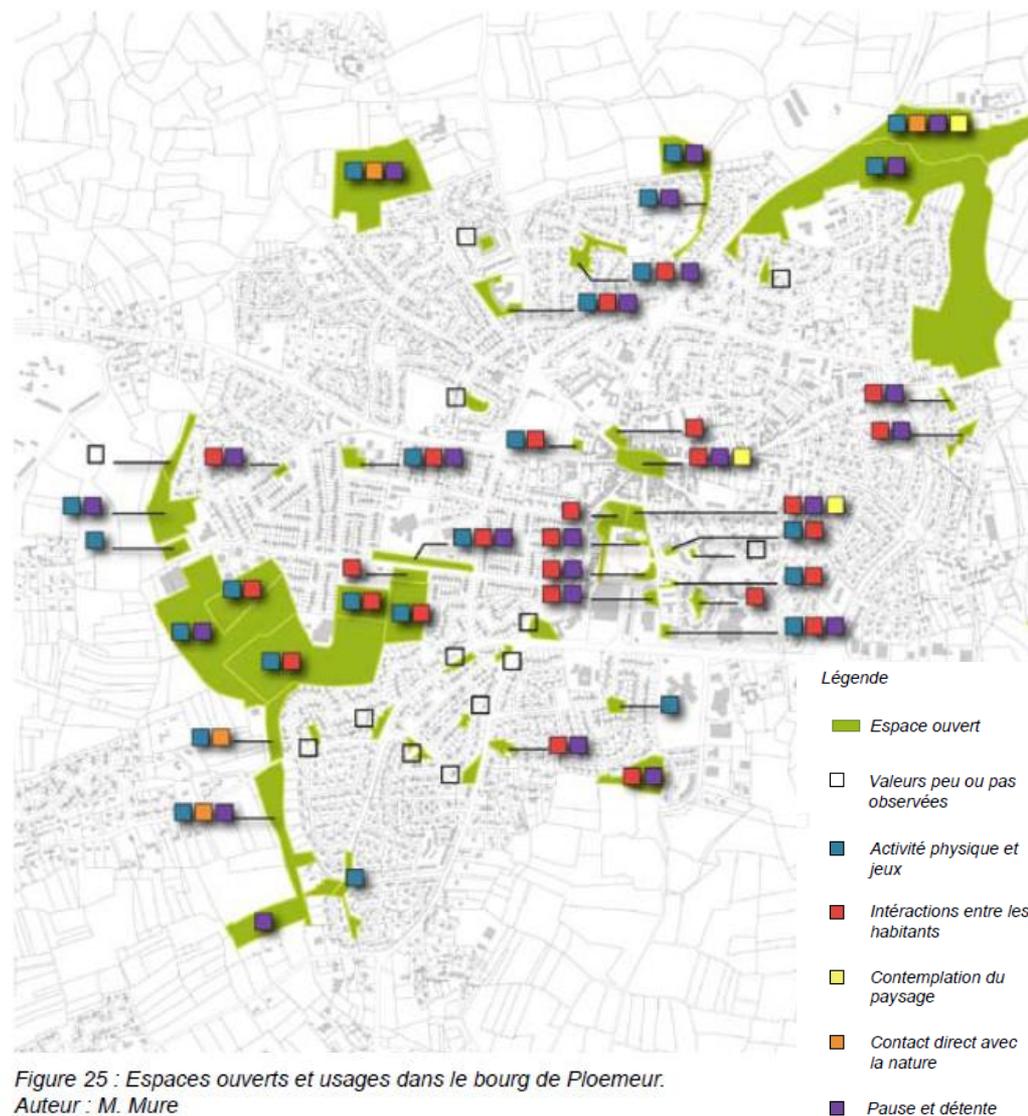
Ambiance naturelle : aspect sauvage / sensations forestières / végétation naturelle / animaux sauvages visibles / autres / non

Vues : beaux points de vue dégagés / quelques points de vue / non

- Extrait du PADD du PLU (approuvé le 14 mars 2013)

« La méthode des sociotopes permet de mesurer la qualité des espaces ouverts accessibles aux habitants telle qu'elle est perçue par la population en termes social, culturel... Une fois mises en évidence, les multiples fonctions sont analysées afin d'optimiser leurs potentialités dans les projets d'urbanisme et d'environnement. Elle permet de proposer des orientations et des principes d'aménagement au plus près des usagers. »

3.1. Les sociotopes situés dans le bourg de Ploemeur et en périphérie



Dans le Pays de Montbéliard : octobre 2012 une formation pour les techniciens des communes et de l'agglomération

- Sensibiliser et former les acteurs du territoire à la valeur d'usage des espaces ouverts.
- Concevoir des aménagements de qualité comme facteur de « bien vivre » et d'attractivité avec la prise en compte de l'utilisateur dans les projets.



Une première expérience en cours à Valentigney

- Contexte : étude de faisabilité technique et financière à portée pré-opérationnelle sur un site industriel ancien « rives du Doubs »
- Réflexion sur les espaces publics de la commune : intégration de la nature en ville, élargissement du centre ville, amélioration du cadre de vie
- Une localisation des espaces à étudier



Valentigney

périmètre d'étude sociotopes

Espace naturel

- Réseau hydrographique : le Doubs
- Espace boisé
- Espace ouvert

Éléments patrimoniaux

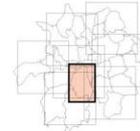
- ★ Patrimoine industriel
- ★ Patrimoine urbain

Espace partagé

- Place publique
- Piste cyclable réseau d'agglomération
- Circuit Doubs et Collines
- Tracé du T.C.S.P.
- Parking relais

Proposition de périmètres à étudier

1. La promenade des Longines,
2. Le Stade des Longines
3. Fin de l'impasse rue de l'abreuvoir
4. Place de la mairie, rue Emile Peugeot, Grand Rue
5. Place du marché / kiosque à musique
6. Caserne des pompiers / pont de la libération
7. Bassins du canal des rives du Doubs
8. Ile aux oiseaux
9. Piste cyclable de l'ancien tram (437)
10. Extrémité de la rue du Doubs (bord de l'eau)
11. Promenade / square au bord du Doubs entre l'axe Oehmichen, la rue des Gavières et le pont La Bollardière.



Avancement de la démarche

- Les séances d'observation sont à poursuivre
- Les cartographies d'usages restent à réaliser

Fiche 01 : abords des bassins du canal usinier et île

Sociotopes des rives du Doubs à Valentigney

Synthèse de l'observation

Deux observations réalisées. Une première le 30 septembre (lundi après-midi) et l'autre le 13 novembre (mercredi après-midi). Lors des deux observations, deux visiteurs ont été croisés et interviewés.

L'observation porte sur les abords des bassins du canal usinier situés en amont du pont de la Libération et sur l'île aux oiseaux située en aval du pont.

Description

Les abords des bassins sud sont équipés de 4 bancs confortables, de plusieurs points d'éclairages et de poubelles. Le sol est dallé et les voitures peuvent se garer très proches du Doubs et des bassins. Il n'y a pas d'arbres aux abords immédiats. Une petite construction formant un préau permet d'éventuellement se mettre à l'abri de la pluie ou du soleil. Le bruit de la circulation (pont, rond-point et RD 437) est très présent.

L'accès à l'île aux oiseaux se fait par un portail qui reste ouvert. L'endroit offre une ambiance naturelle en plein cœur de ville. La partie le plus au sud a tendance à s'enfricher alors qu'au nord, un alignement d'arbres structure l'espace.

Usages

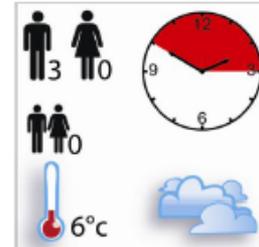
Les bassins formés par le canal usinier sont un point attractif en particulier pour les pêcheurs. D'après l'interview, c'est un lieu fréquenté par les membres de la société de pêche qui organisent également des activités avec des enfants. Plus généralement, c'est un lieu de rencontre entre les pêcheurs et des leurs amis / connaissances qui viennent discuter à cet endroit. Les personnes interrogées sont des anciens collègues à la retraite ayant travaillé à Beaulieu-Mandeure. Les attentes exprimées par les personnes rencontrées concernent la préservation de l'accès voiture au plus près des bassins et du Doubs, le curage / nettoyage des bassins, l'élagage des arbustes poussant dans les murs. Le bruit de la circulation ne semble pas être un problème pour ces usagers.

Questionnements / pistes de réflexions

Quelle prise en compte des usages de pêche et de rencontre dans les aménagements futurs ?

Quelles améliorations en termes d'équipement / aménagement ?

Quel traitement entre le sud du site et le nord (traversée d'un pont supportant une forte circulation) ?



Conclusion

- L'IVB assure un rôle structurant pour l'organisation spatiale de l'agglomération
- La protection des espaces naturels, de la biodiversité est « socialement » acceptée par la connaissance, l'usage des lieux... (animations, ouverture au public, etc.)
- Le schéma IVB est un outil de programmation permettant de définir, localiser, caractériser et quantifier les actions à engager :
 - Traitement d'espaces publics urbains (parcs, squares,...)
 - Accompagnement paysagé des grands itinéraires
 - Mise en réseau d'équipements
 - Emplacements réservés (PLU)
 - Actions foncières
 - Actions conservatoires
 - Actions pédagogiques
 - Actions économiques (filières courtes, cogénération, ...)



Circuits courts



Limites à la ville



Liaisons douces



Coulées vertes



Culture scientifique et technique



Sensibilisation - animation

La rivière libre

Contrairement à ce qui s'est passé en aval, le tronçon qui se dévoile devant vous n'a pas été modifié par l'homme. Pas de calibrage ni de mise aux normes ! La rivière court librement et serpente au milieu des prairies.

Un paysage vivant

Le paysage est vivant et se modifie sans cesse. Et vous, comment le percevez-vous ? La couleur et la présence de feuilles, la hauteur de l'herbe, le niveau d'eau de la rivière, l'heure de la journée, le temps qu'il fait, le vent... sont autant de critères qui modifient la perception que l'on a du paysage. En comparant la vue actuelle, avec la photographie prise en mai 2010, vous pourrez apprécier les évolutions de ce paysage...

- 1 Les larges évalents au gré du temps et des crues.
- 2 Les saucelles et bois morts sont déplacés par le courant et peuvent même former un embâcle (amontèlement de branchages sur le lit du cours d'eau).
- 3 Les bancs de sable ou de graviers et les plages ne sont pas immobiles. Ils se déplacent en fonction du courant.
- 4 Les eaux calmes situées en retrait du cours principal et les eaux rapides qui sont en mouvement constant.
- 5 Les espaces agricoles et les prairies changent de profil selon la saison. Herbe haute ou tondue, présence ou non des animaux.
- 6 Les arbres nous donnent un indice sur la saison, en fonction de la couleur de leurs feuillages.

